



INSCRIPTION AUX INTERCLUBS 2020

Nom : _____

Prénom : _____

Mail : _____

Téléphone mobile : _____

Téléphone domicile : _____

Adresse : _____

NP : _____ Ville : _____

Date de naissance : _____

Classement (1/2019) : _____

Je soussigné(e) m'engage à participer aux entraînements interclubs 2019-2020 ainsi qu'aux rencontres 2020 pour le TC Meyrin et confirme avoir pris connaissance et accepte les conditions de participation.

Date :
Signature du représentant légal (pour les juniors)

Signature :

Conditions (à conserver) à la participation aux Interclubs 2020

Un court par équipe est mis à disposition sans entraîneur à partir du 28 octobre 2019 selon le planning usuel ci-dessous hors vacances scolaires. Les entraînements interclubs avec coach se dérouleront à partir de la semaine du 17 février 2020 jusqu'à la fin des rencontres interclubs 2020 (environ mi-juin 2020), à l'exception des vacances scolaires.

Selon les directives communales. Par son inscription, le joueur interclubs s'engage à :

- 1) **Être en possession d'un abonnement annuel, couvrant les saisons d'hiver 2019-20 et été 2020. Juniors, uniquement été 2020**
- 2) Être membre du TC Meyrin.
- 3) Être licencié Swisstennis "club TC Meyrin"
- 4) Être **disponible pour l'ensemble des rencontres Interclubs**, soit de début mai jusqu'à mi-juin. (Les exceptions sont à discuter à l'avance avec le responsable interclubs et le capitaine).
- 5) S'acquitter de la facture des entraînements dans les délais. (adultes : CHF. 225.- / étudiants jusqu'à 25 ans CHF. 120.- / juniors : CHF 120.- / seniors : CHF. 150.-).
- 6) Participer régulièrement aux entraînements.
- 7) Porter les équipements (polo, short, training) du TC Meyrin lors des rencontres IC.
- 8) **Soigner son classement** pour le bien de l'équipe.
- 9) Respecter son engagement pour les points qui précèdent **ne constitue pas une garantie de jouer les rencontres**. L'intérêt de l'équipe prime sur l'intérêt individuel.

Les entraînements hebdomadaires, pour la saison 2019-2020, se dérouleront ainsi *

LUNDI	de 19:00 à 21:00	2L Dames(29)
MARDI	de 19:00 à 21:00	30+ NLB Dames & 2L Dames(1)
MERCREDI	de 20:00 à 22:00	2L Messieurs (1)
JEUDI	de 19:00 à 21:00	1L Messieurs
VENDREDI	de 19:00 à 21:00	2L Messieurs (2)

***Le club se réserve le droit de modifier ce planning en cas de création ou de disparition d'une équipe.**

L'absence d'un joueur, quels qu'en soient les motifs et la durée, ne donne droit à aucun remboursement ni entraînement de remplacement.

Toute équipe qui se présentera à une rencontre interclubs avec un nombre de joueurs insuffisant devra s'acquitter de l'amende Swisstennis à ses propres frais.

En cas d'absence prévue lors d'entraînements organisés sous forme de tournus, chacun s'engage à se faire remplacer par un joueur non prévu ce jour-là, selon la liste qu'il aura reçue. Il est inacceptable que les entraînements prévus pour 8 joueurs se déroulent à moins, alors que certains joueurs sont sur une liste d'attente.

Le responsable interclubs ou le comité du TC Meyrin se réservent le droit de renvoyer ou refuser un joueur interclubs pour le non-respect des règles énoncées ci-dessus ainsi que de modifier en tout temps l'organisation en cours si cela devait être nécessaire.

Par sa signature, le joueur ou son représentant légal pour les juniors déclare qu'il est assuré contre les accidents et décharge le TC Meyrin de toute responsabilité en cas d'accident.

James Lugon, responsable IC, 076 389 22 45, lugonjames@gmail.com